



ITINERA INSTITUTE COMMUNIQUÉ DE PRESSE

THINK TANK INDÉPENDANT | DES IDÉES, DES ACTIONS

Le verdissement fiscal peut rapporter jusqu'à 5 milliards d'euros par an mais a aussi ses désavantages.

Itinera met en garde contre l'inégalité sociale, une hausse de l'inflation et un impact négatif

2013/7
23 | 05 | 2013



COMMUNAUTÉ



PROSPÉRITÉ



PROTECTION

La pression fiscale sur le travail est élevée en Belgique. De divers côtés, des voix s'élèvent pour introduire le verdissement fiscal comme option possible pour alléger la fiscalité sur le travail. L'Itinera Institute a examiné cette piste et a fait un tour d'horizon des avantages et des inconvénients.

Il résulte du rapport qu'un verdissement fiscal peut rapporter jusqu'à 5 milliards d'euros par an. Grâce à ces recettes, on pourrait diminuer l'impôt sur les personnes physiques de 11 %. Mais le verdissement fiscal a aussi ses désavantages. Il accentue l'inégalité des revenus entre les actifs et les non actifs. Pour les ménages non actifs, le verdissement fiscal implique un coût de 690 euros par an. Seuls les ménages actifs bénéficient d'un solde fiscal positif de 1 095 euros à 1 910 euros par an.

La hausse des prix de l'énergie renforce l'inflation – et l'augmentation des coûts salariaux – et accroît les différences de prix entre notre pays et les pays voisins. Une hausse des taxes sur l'énergie peut en outre influencer radicalement la compétitivité internationale de nos entreprises à forte intensité énergétique. Itinera appelle les responsables politiques à ne pas perdre de vue les inconvénients d'une fiscalité verte.

Le verdissement fiscal comme solution possible pour alléger la pression fiscale sur le travail

La pression fiscale sur le travail est très élevée dans notre pays. L'allègement de la pression fiscale sur le travail peut être financé par l'augmentation d'autres impôts ou par des économies structurelles des pouvoirs publics. Un verdissement fiscal semble attrayant parce que les taxes environnementales sont relativement peu élevées en Belgique. Les taxes environnementales s'élèvent à 2 % du PIB, alors qu'aux Pays-Bas et au Danemark elle se montent jusqu'à 4 % du PIB. « Une augmentation des taxes environnementales est une option possible en vue de financer une diminution de la fiscalité sur le travail. Le verdissement fiscal peut nous rapporter un double dividende : émissions réduites et emplois en hausse par une fiscalité moins élevée sur le travail », dit Johan Albrecht.

Le verdissement fiscal peut rapporter jusqu'à 5 milliards d'euros

Les taxes sur l'énergie constituent 75 % des taxes environnementales. Avec les Pays-Bas et le Danemark comme pays de référence, un doublement des taxes sur l'énergie, principalement, pourrait en théorie rapporter jusqu'à 7 milliards d'euros par an. « Une augmentation soudaine des prix de l'énergie conduira toutefois à d'importants changements de comportement, de sorte qu'une recette fiscale environnementale supplémentaire de l'ordre de 3 à 5 milliards d'euros est plus réaliste à court ou à moyen terme. À long terme, les recettes fiscales supplémentaires pourraient même être largement inférieures », dit Johan Albrecht.

Le revers de la médaille du verdissement fiscal : l'accroissement de l'inégalité des revenus

Des recettes fiscales supplémentaires de 3 milliards d'euros à 5 milliards d'euros par an représentent une augmentation des taxes environnementales à payer par ménage de 330 € à 540 € par an. Les entreprises paient elles aussi des taxes environnementales plus élevées. Ceci permet de réduire l'impôt des personnes physiques de 7 à 11 %, ce qui revient à une réduction fiscale par ménage actif de 1 500 à maximum 2 500 euros par an. Les ménages non actifs ne bénéficient pas de cette réduction. « Si nous tenons également compte des coûts économiques de différents changements de comportement à la suite du verdissement fiscal, le verdissement fiscal coûte jusqu'à 690 euros par ménage non actif tandis que les ménages actifs bénéficient d'un solde fiscal positif de 1 095 à 1 910 euros par an », dit Johan Albrecht. Le verdissement fiscal accentue donc l'inégalité des revenus entre les actifs et les non actifs.

L'avantage fiscal du verdissement fiscal uniquement pour les actifs – risque d'augmentation de l'inflation

Tout le monde consomme de l'énergie et paie des taxes plus élevées sur l'énergie. Mais tout le monde ne travaille pas. Seuls ceux qui travaillent – environ 40 % de la population belge – bénéficient de l'avantage fiscal d'un verdissement fiscal. Le verdissement fiscal augmente en outre l'inflation et, là aussi, les conséquences ne sont pas les mêmes pour tout le monde.

Accroissement de l'inégalité sociale – impact négatif sur les entreprises à forte intensité énergétique

Des études empiriques sur l'impact de l'inflation sur l'inégalité des revenus entre 2001 et 2011 montrent que les déciles de revenus inférieurs sont davantage touchés par l'inflation cumulative. Ce phénomène est surtout imputable à la forte hausse des prix de l'énergie entre 2004 et 2008. Le prix social du double dividende est une nouvelle accentuation de l'inégalité. En raison de l'indexation automatique des salaires, le verdissement fiscal peut provoquer une augmentation du coût salarial, ce qui ne profite pas à l'emploi. Enfin, il convient de souligner que les prix à la consommation en Belgique sont nettement supérieurs à ceux des pays voisins. Le verdissement fiscal ne fait que renforcer cet écart. Des taxes environnementales et énergétiques plus élevées peuvent avoir un impact négatif sur la compétitivité internationale de nos entreprises à forte intensité énergétique. Il s'agit là d'évolutions dangereuses pour notre économie. À long terme, le verdissement fiscal peut être moins avantageux que prévu.

Des économies structurelles sont indispensables pour réduire la pression fiscale sur le travail

L'allègement des taxes sur le travail est nécessaire mais ne peut pas uniquement être financé par le biais d'un verdissement de la fiscalité. Des économies structurelles sont indispensables pour réduire la pression fiscale qui pèse sur le travail.

Lisez le rapport 'Le verdissement fiscal peut rapporter jusqu'à 5 milliards d'euros par an mais a aussi ses désavantages' sur www.itinerainstitute.org

Pour plus d'informations contactez Johan Albrecht, Senior Fellow Itinera Institute, 0476/511543.